



**Syndicat des Eaux  
Barousse Comminges  
Save**

COMPTE RENDU DE REUNION  
DU COMITE SYNDICAL

Date : **18 mars 2017**

Rédacteur : Corinne SOULE

Diffusion : Membres du Comité Syndical

Ordre du jour :

- Approbation des comptes de gestion 2016
- Vote des comptes administratifs 2016
- Affectation des résultats 2016
- Rappel synthèse rapport et débat d'orientation budgétaire 2017
- Adoption des budgets 2017
- Proposition tarifs 2017 assainissement non collectif
- Questions diverses

Approbation du compte rendu du comité syndical du 3 décembre 2016.

Le Président remercie les délégués qui sont venus nombreux et fait part de l'absence de M. FORTASSIN suite à des problèmes de santé.

Il fait part de la nuit de l'eau qui se déroulera aujourd'hui et qui a pour but de sensibiliser le grand public à l'importance de l'eau et récolter des fonds afin de faciliter l'accès à l'eau potable dans le monde. Nous sommes un service public qui apporte l'eau de qualité aux usagers.

L'assainissement est également un service de plus en plus important avec de nombreux investissements.

Il indique que l'évolution tarifaire qui sera proposée lors de ce comité concerne l'assainissement non collectif. Lors du précédent comité, il a été voté la révision du prix de l'eau qui se situe aujourd'hui 10 % en dessous de la moyenne du Bassin Adour Garonne.

De plus, notre territoire a connu en fin d'année une mutation avec la loi NOTRE. Dans le département de la Haute-Garonne, la fusion des communautés de communes a entraîné une réduction de leur nombre, ainsi on est passé de 11 communautés de communes à 3. Cette loi impose, qu'en 2020, les compétences eau et assainissement soient obligatoires pour les communautés de communes. Concernant la représentation au Syndicat, aujourd'hui, deux délégués par communes sont issus des conseils municipaux. Demain, les délégués seront issus des intercommunalités. Le Syndicat, lui, continuera son fonctionnement. Par contre, le 23 février 2017, le Sénat a adopté un amendement à la loi NOTRE, qui rendrait les compétences eau et assainissement optionnelles pour les communautés de communes. Les communes pourraient rester compétentes en matière d'eau et d'assainissement.

### **1) Approbation des comptes de gestion 2016 (Jean Yves DUCLOS)**

Le Comité accepte ces propositions.

### **2) Vote des comptes administratifs 2016 (Philippe DUPOUY)**

Philippe DUPOUY est désigné pour présider la séance pour cette question.

Il s'agit des recettes et des dépenses comptabilisées en 2016.

Tous les comptes sont excédentaires et validés par les services du Trésor Public.

Compte Administratif 2016 Eau : excédent 270 972 euros

Compte Administratif 2016 Eau Affermage : excédent 356 483 euros

Compte Administratif 2016 Assainissement : excédent 100 862 euros

Excédent Global : 728 317 euros

Le Président quitte la séance avant le vote.

Le Comité accepte ces propositions.

### **3) Affectation des résultats 2016 (Jean Yves DUCLOS)**

Le Comité accepte ces propositions.

#### **4) Rappel synthèse rapport et débat d'orientation budgétaire 2017 (Jean Yves DUCLOS)**

Monsieur le Président précise les orientations prises lors du comité syndical du 3 décembre 2016 :

##### **I - Une gestion optimisée du syndicat qui permet :**

- de dégager un autofinancement positif
- de maintenir le tarif de l'eau du Syndicat en dessous de la moyenne nationale

##### **II - Orientations 2017 :**

5 principales orientations pour 2017 :

- des investissements sans précédent en 2017 : depuis 12 ans, 70 millions d'euros ont été investis, ce qui représente environ 6 millions d'euros par an.
- une facturation unique pour l'eau et l'assainissement collectif.
- un rendement de réseau optimisé.
- des périmètres de protection finalisés.
- des compteurs modernisés.

#### **5) Adoption des budgets 2017 (Jean Yves DUCLOS)**

Principales opérations en 2017 :

- Eau :
  - Opérations de renforcement de réseaux réalisées par les agents du syndicat sur les trois départements.
  - Programmes de renouvellement pluriannuel des conduites d'eau sur les trois départements.
  - Réhabilitation et le renouvellement des réseaux d'eau d'Escanecrabe, Blajan, Puymaurin, Les Tourreilles, Saint-Gaudens, Saint-Martory, Montréjeau, Saint-Pé Delbosc, Martres Tolosane, Larroque, L'Isle en Dodon, Lombez, Puylausic, Samatan, Monblanc, Montamat, Simorre.
  - La réalisation de travaux nécessaires à la mise en place des périmètres de protection autour des captages à Aveux et Ferrère.
  - La création d'un réservoir supplémentaire de 2500 m<sup>3</sup> au Cuing dans le but de sécuriser l'alimentation du Gers.
  - La recherche de nouvelle ressource à Bordes de Rivière.
- Assainissement :
  - L'extension de réseaux collectifs sur l'ensemble du territoire Syndical ainsi que des postes de relevage.
  - Les renouvellements et extensions de réseaux à Martres Tolosane, Saint-Martory, Aurignac et Gimont.
  - Les réhabilitations des stations d'épuration de Frégouville, Polastron et Monferran Saves.
  - Le lancement du schéma directeur d'assainissement.

Le Comité accepte ces propositions.

#### **6) Proposition tarifs 2017 assainissement non collectif (Jean Yves DUCLOS)**

Le Président propose de répercuter sur les usagers la baisse des subventions dégressives de l'Agence de l'Eau Adour Garonne. C'est pourquoi, les tarifs 2017 et 2018 sont modifiés en conséquence.

Le Comité accepte cette proposition sauf un contre.

## 7) Conclusion (*Philippe DUPOUY*)

Ce comité est exceptionnel de par le volume des investissements notamment liés à l'appel à projets de l'Agence de l'Eau Adour Garonne. Ces investissements sont nécessaires pour l'avenir.

La solidarité est un pilier et nous pouvons être fiers de notre Syndicat. Nous voulons être toujours proches de nos administrés qui sont aussi nos abonnés. Continuons dans la lignée de nos prédécesseurs avec toujours le plaisir de se retrouver.

La séance est levée.